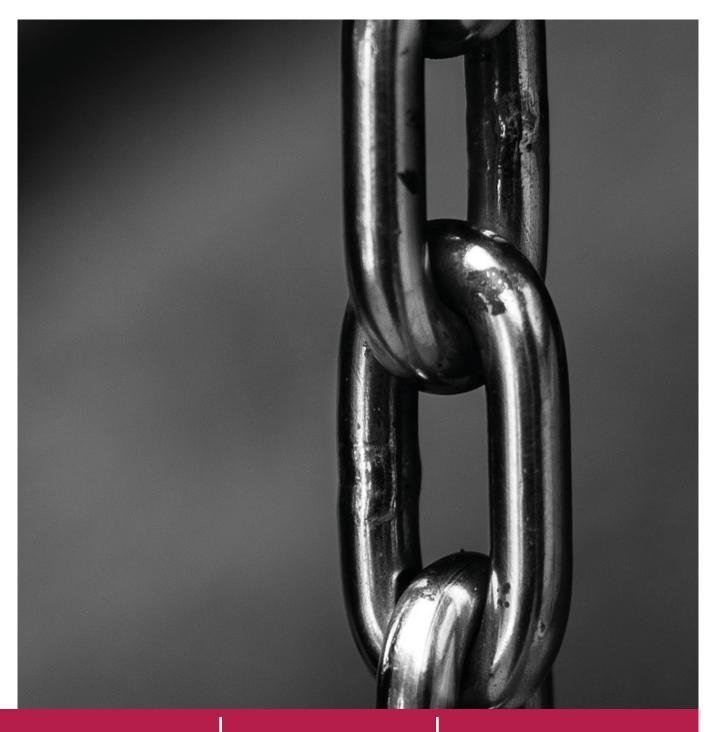


1,50€ - www.joc.asso.fr

#173 Mars 2019



Dossier

L'esclavage moderne

Actus

Au lieu d'accompagner : sanctionner

Focus

Mélanie: son mémoire sur la JOC

Édito

Toutes égales?

La parole se libère chez les femmes : #MeToo, la ligue du LOL, le procès Baupin... De plus en plus de femmes osent dire les violences dont elles ont fait l'objet. Mais n'est-ce pas qu'une toute petite partie émergée de l'iceberg qui est visible au reste du monde ? Est-ce que chaque femme a les moyens de crier au monde ce qu'elle subit ? Sommes-nous toutes égales pour pouvoir quitter une relation violente, pour bénéficier de protections hygiéniques ? Pour parvenir à porter plainte et à résister face aux dédales de la justice ? Sommes-nous toutes égales lorsque des associations d'aide aux victimes ou d'hébergement d'urgence ferment suite au gel de subventions ? Sommes-nous toutes égales quand on traverse des pays dans l'espérance de la liberté et que l'on se retrouve asservies, vendues, violées ?

Nous pouvons arrêter de fermer les yeux sur ce qui se passe. Nous pouvons aussi à notre niveau, femmes et hommes, dire « stop, ce que tu vis n'est pas normal, n'est pas dans un rapport d'égalité ». Le 8 mars n'est pas « la journée de la femme », mais bien « la journée internationale des droits des femmes », dans nos engagements, soyons attentifs et attentives à partir à la conquête de nouveaux droits pour défendre la dignité de toutes et tous !

LOLA MEHL

À la JOC en c'moment

Penchons-nous sur nos choix, notre bonheur!

Depuis la rentrée, les jocistes n'ont pas chômé: découvrir la campagne, donner la parole à leurs potes, exposer leurs rêves, s'approprier l'enquête et s'organiser pour la porter. En mars et avril, la CNA « Traçons nos vies » propose aux fédérations une nouvelle étape pour se poser, et prendre de la hauteur. Le but est de partager entre jocistes pour découvrir notre capacité à faire des choix et ce qui nous rend heureuse ou heureux.

Dans une société qui va à 100 à l'heure, où trop souvent les jeunes du milieu ouvrier et de quartiers populaires ne sont pas écoutés et n'ont pas le droit de rêver, il est important de (re)donner du sens à sa vie et à ses choix. Pour cela, il est proposé dans le Kit CNA de vivre une Récollection : un temps collectif d'approfondissement, de relecture. C'est un moment privilégié pour « creuser sa Foi », regarder la place de Dieu dans nos vies, ce qu'il vient y transformer. Il est rare qu'un temps foi soit proposé au sein d'une CNA, mais vivre une

Récollection peut être une invitation jociste à vivre le Carême !

Il est également proposé de vivre des ciné-débats, en étant vigilants à faire le lien avec sa vie et à prendre des agirs! Dans le Kit CNA, il y a une liste de films pour parler bonheur, choix, sens de la vie! L'enquête qui vient d'être lancée, peut également être un point de départ pour entamer la discussion.

Le bonheur ne se trouve-t-il pas dans ces temps donnés où nous devenons acteurs et actrices de nos vies, grâce à la relecture ? A vous d'y répondre!

Asmahan Bauchet

En bref

LE 28 MARS: DIRE LE CHÔMAGE

A l'occasion de la sortie du livre de la JOC *La vie devant nous*, la coopérative *Dire Le Travail* organise une rencontre professionnelle en partenariat avec l'EPEC, le jeudi 28 mars 2019 à l'amphithéâtre du Point Paris Emploi (Paris 10^{ème}). Une journée d'échange autour des récits de vies et de ce qu'ils impliquent pour l'insertion, l'émancination

L'intérêt de mettre sa vie en mots jusqu'à produire un récit est reconnu de longue date dans des démarches de formation ou de validation des acquis de l'expérience. Qu'en est-il dans des actions d'accompagnement vers l'emploi, plus généralement d'insertion sociale? À quelles conditions les récits de vie peuvent-ils être utiles pour les personnes qui s'y engagent, les accompagnateurs, voire les recruteurs?

Cette journée se veut un temps d'échange entre professionnelles et professionnels : évoquer des pratiques concrètes utilisant les récits de vie, raconter et entendre ce qui fonctionne, ce qui semble pertinent, ce qui pourrait se développer, ce qui mériterait d'être essayé.

Infos et inscriptions: www.direletravail.coop/

Dossier

L'esclavage moderne : à quoi ça ressemble ?

On entend souvent parler d'esclavage au passé, et notamment depuis son abolition en France. En réalité, notre société n'a pas terminé de l'éradiquer, de nombreuses formes d'esclavage perdurent en France et dans le Monde.

L'esclavage a été officielement aboli en France en 1848. Dans le monde c'est avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) que la traite des être humains est proscrite. Pourtant, on estime qu'il y aurait encore aujourd'hui plus de 45 millions de personnes dans le monde victimes d'esclavage moderne selon la fondation « Free Walk ».

L'esclavage moderne qu'est-ce que c'est ?

L'esclavage moderne c'est lorsqu'une personne prive une autre de sa liberté, liberté de travailler ou non, de quitter son travail, de contrôler son corps, de sorte à ce qu'elle puisse être exploitée. Cette privation se fait sous la contrainte, les menaces, la violence, la tromperie mais aussi les abus de pouvoir. Cet esclavage moderne amène à des pratiques telles que les mariages forcés, l'exploitation sexuelle, le travail forcé, l'esclavage domestique, le trafic d'organes et la criminalité ou mendicité forcées.

Pourquoi l'esclavage perdure aujourd'hui ? Selon les Nations unies et le Conseil de l'Europe, la traite des êtres humains serait la troisième forme de trafic la plus rémunératrice dans le monde après le trafic de drogue et la contrefaçon. La traite générerait un profit de 32 milliards de dollars par an. Au sein de ce trafic on retrouve trois formes d'exploitation : le trafic de migrants, le travail forcé (18%) et l'exploitation sexuelle (80%).

L'esclavage moderne est subi par des personnes en grande vulnérabilité, en perte de repères. C'est pourquoi les personnes migrantes en sont souvent victimes. Une enquête a permis de déceler, cet été, un réseau d'esclavagisme moderne en France et en Espagne. En échange de la promesse d'une vie meilleure des femmes et hommes d'Afrique de l'Ouest étaient réduit à la mendicité pour leurs « patrons ». Près de 350 migrants clandestins qui se sont faits avoir en ayant l'espoir de reconstruire leur vie en Europe. Leur parcours était simple, choisis parmi d'autres les patrons leurs payaient le voyage et en échange, forçaient au travail ou à la mendicité. « Il y a des gens en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, qui vont acheter quatre, cinq, sept personnes africaines et ils les envoient devant les portes des églises, des supermarchés pour mendier ou bien ils les font travailler dans des écuries» rapporte l'un des policiers ayant démantelé le réseau¹. Loin des préjugés la France connait aussi ces situations et le phénomène touche toutes les classes sociales. La traites des êtres humains se fait principalement sur les populations d'origine étrangères mais pas seulement. Les associations d'aide aux victimes comme le comité contre l'esclavage moderne aident chaque année des centaines de victimes. Souvent démunies et ne conaissant ni la langue ni la législation française, ces « proies faciles » n'ont que peu de moyens de s'en sortir.

Les femmes sont les plus grandes victimes de la traite des êtres humains à cause de l'exploitation sexuelle. Certaines sont vendues par leurs familles, c'est notamment le cas pour les femmes venues d'Europe de l'Est. Si certaines sont vendues d'autres se rendent d'elles même en ayant le rêve de vivre dignement. Une fois sur place elles se retrouvent sans logement et souvent sans papiers et se font offrir un hébergement en échange de l'exploitation de leur corps. C'est ensuite un cercle vicieux, elles perdent leurs libertés et sont contraintes au silence. Beaucoup d'entre elles sont séquestrées chez leurs « patrons ».

A notre niveau? Chacun d'entre nous peut agir: des produits sont issus de l'esclavage. Par exemple nos smartphones comportent du coltan (c'est un condensateur) et son exploitation minière est faite par des hommes et enfants en République démocratique du Congo. Des aliments sont également issus de l'exploitation de la force de travail. Les crevettes d'Asie du sud-est sont pelées par des ouvriers et ouvrières qui y passent jusqu'à 20 heures par jour. Un site créé par l'association « Made in a free World » te permet de calculer ton « empreinte esclave »2. En renseignant tes habitudes de consommation comme le nombre de tes jeans ou si tu préfères le thé ou le café, le site calcule combien de personnes sont exploitées sans que nous en ayons conscience. Je t'invite à le remplir, même si il est en anglais c'est facilement compréhensible et ça ne prend que 5 minutes.

Manon Schricke

¹ L'Obs, août 2018

² http://slaveryfootprint.org/



POUR ALLER PLUS LOIN

La traite des êtres humains selon l'ONU désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.

En quelques chiffres:

- Aujourd'hui 45 millions de personnes dans le monde sont victimes d'esclavage moderne
- 70 % des esclaves sont des femmes
- 5 millions de personnes dans le monde sont des esclaves sexuels





- 20 millions de personnes dans le monde sont des travailleuses et travailleurs forcés.
- Le « marché » de la traite des êtres humains c'est 23 milliards d'euros par an dans le monde. En Europe, c'est 2 milliards d'euros par an
- Une victime de travail forcé rapporte en moyenne 3 390 euros par an à celui qui l'exploite

TÉMOIGNAGE

Le comité contre l'esclavage moderne sauve tous les ans une centaine de personnes victimes d'esclavage moderne, voici le témoignage de l'une d'entre elles.

L'histoire de R : Cette ieune femme d'origine marocaine avait 8 ans quand une amie a proposé à son père, veuf, de l'emmener en France où elle pourrait aller à l'école. Arrivée à Paris, la première année a été normale. Mais ensuite, retirée de l'école, a été «prêtée» à une autre famille où elle cuisinait, repassait, faisait le ménage, gardait deux enfants d'un et quatre ans. Le week-end, de retour chez sa «patronne», elle faisait encore le ménage, la lessive, s'occupait des enfants.. Elle avait 10 ans. Elle sera pendant une dizaine d'années placée dans différentes familles ou asservie chez sa «patronne» qui empochera l'argent payé par ses employeurs successifs. À 20 ans, elle s'est enfuie. Avec l'aide du Comité contre l'esclavage, elle a porté plainte contre sa «patronne».

Propos recueillis par le Comité contre l'esclavage moderne.

Pour en savoir plus : www.esclavagemoderne.org

Agenda '



6 MARS
MERCREDI DES CENDRES

Le carême débute ce mercredi! 40 jours pour cheminer vers Pâques.

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Une journée pour rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes, dans de nombreux endroits (famille, travail,...) est encore à conquérir! De nombreuses manifestations et actions ont lieu ce jour-là, comme celle de cesser le travail à 15h40 afin de lutter contre les inégalités de salaire.

9 ET 10 MARS WEEK-END CJPE

Les jeunes responsables des Comités de jeunes privés d'emploi se retrouvent le temps d'un weekend pour échanger et parler projets.

16 ET 17 MARS
CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL
DE LA JOC

Sur le web

#Carême2019



40 jours de Carême, c'est 40 occasions de découvrir les rêves des jeunes. Dès le 6 mars, la JOC publiera chaque jour sur sa page Facebook des paroles de jeunes issues de l'étape « La parole à nos potes » dont certaines ont été exposées lors de l'événement « DessInsVisibles » le 19 janvier dernier.

www.facebook.com/JOC2France/

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR









Actus



Au lieu d'accompagner et de créer de l'emploi : sanctionner

Lors des débats sur la réforme de l'assurance chômage, des sanctions pour les privés d'emploi bénéficiant d'une allocation chômage avaient été envisagées. Un décret paru fin décembre confirme cette dynamique où les privés d'emploi sont une nouvelle fois culpabilisés.

Le dimanche 30 décembre 2018, le gouvernement a publié un décret d'application de la loi « avenir professionnel », comportant des sanctions plus sévères que prévues. Ces mesures renforcent l'idée reçue selon laquelle les chômeurs et chômeuses sont des fraudeurs et des fainéants.

Les privés d'emploi doivent faire leurs preuves. En effet, en cas d'absence « d'actes positifs et répétés en vue de trouver un emploi » ou encore le refus d'une offre raisonnable, des sanctions sont prises. Dès le premier rendez-vous raté, la personne privée d'emploi sera radiée pendant un mois. Auparavant, il était possible de refuser une offre d'emploi au motif que le salaire est inférieur à celui que la personne percevait avant.

Alors qu'il était envisagé une suspension de l'allocation chômage, le décret prévoit qu'elle soit supprimée. Exemple : si j'avais 100 jours d'allocation, que j'étais sanctionnée avant le décret, je ne percevais pas mes allocations pendant 15 jours mais gardais toujours le droit à 100 jours d'allocation. Désormais, je n'aurais le droit qu'à 70 jours. Inquiétant car les conditions de définition de l'offre raisonnable seront établies par le privé d'emploi et son conseiller.

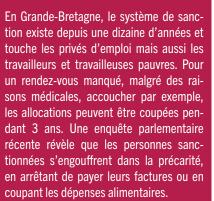
Avant le 1er janvier 2019, les contrôles étaient effectués par la direction régionale du ministère du Travail, Pôle Emploi ne suspendait l'allocation chômage qu'en cas d'absences aux convocations. Depuis la nouvelle année, c'est Pôle Emploi qui gère à la fois le contrôle et les sanctions.

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires a dénoncé ces mesures, dans un communiqué de presse du 3 janvier 2019 : « Imaginer qu'en privant de revenu un chômeur, on va l'aider à retrouver un emploi, est une honte, une absurdité et un acte grave de division de la société qui, dans la période que nous connaissons, n'en a guère besoin. Le MNCP exige donc le retrait pur et simple de ce décret. Par ailleurs, ce décret annonce sans aucun doute une future convention d'assurance chômage particulièrement injuste et dure pour les chômeurs. (...) ». La JOC déplore de son côté ces choix politiques où les moyens sont donnés pour sanctionner et contrôler, au lieu de créer de l'emploi et d'améliorer l'accompagnement des privés d'emploi. Ce décret illustre une culture de l'exclusion, de l'injustice sociale institutionnalisée.

Le livre de la JOC « La vie devant nous », relate dans certains récits les rapports qu'entretiennent les jeunes avec Pôle Emploi, comme celui d'Anna : « Par contre, je n'ai pas été contactée par Pôle emploi, c'est moi qui suis allée les voir. Et ça m'a fait bizarre : on m'a dit que si je n'avais pas besoin d'un entretien, ce n'était pas la peine de les contacter. Je pensais que tous les inscrits devaient passer un entretien. (...) J'avais peur qu'un jour on me demande des comptes sur ma situation. Alors j'ai pris l'initiative d'envoyer régulièrement un mail à ma conseillère pour lui raconter mes démarches. »

Lola Mehl

POUR ALLER PLUS LOIN



Dans son film « Moi, Daniel Blake », Ken Loach dénonce ce système de sanction. Palme d'or du festival de Cannes, ce film raconte l'histoire, de Daniel Blake. Menuisier, il est obligé d'arrêter de travailler à cause de problèmes cardiaques et fait appel à l'aide sociale. Son médecin l'a interdit de travailler, mais le Pôle Emploi britannique l'oblige à continuer de travailler sous peine de sanction. Le film retrace la descente aux enfers de et homme.

fOcus

Mélanie: son mémoire sur la JOC

Mélanie 21 ans, habite actuellement à Lyon ou elle étudie en master MEEF (Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) pour devenir professeure des écoles du premier degré, auprès d'enfants en difficultés. Elle a choisi de faire son mémoire sur la JOC. Rencontre.

Comment as-tu eu l'idée de faire ton mémoire sur la JOC ?

J'ai parlé de la JOC avec mon professeur d'éducation populaire. Il m'a proposé de faire remplir une enquête faite par le mouvement sur l'autonomie des jeunes. J'ai donc présenté brièvement la JOC et fait remplir l'enquête aux étudiantes et étudiants présents dans l'amphi.

On connait la JOC, mais on ne sait pas comment elle a commencé, comment c'était avant. C'était hyper intéressant de voir comment elle a évolué au fil du temps. Rien que sur la spiritualité, il y a eu une période où c'était vraiment concentré sur la religion, la foi. Aujourd'hui on voit que la spiritualité ne se fait pas que par la religion (des textes des Evangiles par exemple), on peut réfléchir sur des textes militants.

J'ai découvert les origines de la JOC, venue d'un autre pays, la Belgique. Un prêtre Belge a montré à des jeunes des documents sur le chômage qu'il a ramené, à des ouvriers pour leur montrer qu'ils avaient droit à de meilleures conditions de vie, des droits qu'ils ne connaissaient pas et que la JOC leur propose de découvrir. C'est cool de voir que ça a commencé comme ça et qu'aujourd'hui

on fait pareil.

Je voulais démontrer à travers mon mémoire ce que le mouvement apporte aux autres, comme il m'a beaucoup apporté. Travailler sur ce que l'on retient de son engagement en JOC, ce qui reste dans notre travail, notre quotidien.

Comment tu t'y es prise?

J'ai interrogé trois personnes. Bernard, il est prêtre, c'est ce qu'il a vécu en JOC qui lui a donné envie de le devenir. Myriam, ça lui a donné l'envie de faire un métier qui aide les gens, elle est assistante sociale. Cyril voulait s'engager pour les autres, il est maire.

Qu'as-tu découvert ? Qu'est-ce qui t'as surprise ?

Je me suis rendu compte que la JOC a évolué en même temps que la société. J'ai trouvé une étude qui disait que la plupart des femmes jocistes travaillent dans le social après la JOC, et les hommes vont dans des syndicats, sont élus ou cherchent à l'être pour s'engager pour la société. J'ai vu aussi que deux-tiers des anciens jocistes poursuivent leur engagement en ACO (Action catholique ouvrière).



J'ai été marquée par l'action pour la STAS relatée par Myriam. Avec la JOC, ils ont fait une action, ils ont bloqué la circulation des tramways pour que les personnes bénéficiaires des minimas sociaux puissent voir droit à un tarif réduit. Ça m'a touchée car c'est à côté de chez moi et c'est le mouvement qui l'a fait seul.

J'ai également remarqué que les actions menées avant étaient beaucoup plus militantes et activistes. Les valeurs chrétiennes que nous portons, elles étaient revendiquées haut et fort. Aujourd'hui, je trouve qu'on a plus tendance à le taire, on parle de ces valeurs sans forcément dire que ce sont des valeurs chrétiennes.

Graziella Rattenni

Culture

LIVRE

« Histoire de ta bêtise » François Begaudeau

Dans son nouvel essai l'auteur et réalisateur s'emploie à une critique acerbe de la nouvelle bourgeoisie, celle qui occupe les places dominantes et se rassure en soutenant les causes louables. Un récit à la deuxième personne qui ne manque pas de piquant!

Pauvert, 18 euros

FILM

« J'veux du soleil ! » François Ruffin et Gilles Perret

Après « *Merci Patron* », François Ruffin, réalise un nouveau film : un road movie dans la France des Gilets jaunes. Au cœur de l'actualité sociale, un film pour montrer les multiples visages et des paroles de femmes et d'hommes d'une France en jaune, pleine d'espoir.

En salles le 3 avril

CD

« Lettre infinie »
-M-. Mathieu Chedid

-M-, le chanteur, revient avec « Lettre infinie », son 6ème album solo attendu depuis 2012. 13 titres, 13 lettres en musique adressées à son public. Le premier extrait de l'album, «Superchérie », est co-produit par Thomas Bangalter (moitié de Daft Punk).

16€



